

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE qu'une assemblée générale annuelle et extraordinaire (l'« Assemblée ») des actionnaires de Niocan inc. (la « Société ») aura lieu **à 10 heures, heure de Montréal, jeudi le 5 août 2021**. En raison des recommandations sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, **l'Assemblée se tiendra de façon virtuelle seulement, au moyen d'une webémission audio en direct**. Tous les actionnaires, où qu'ils se trouvent, pourront participer en tant qu'invités, ce qui leur permettra d'écouter les délibérations à l'assemblée. Tel que cela est indiqué plus loin dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe, seuls les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés pourront assister, participer et voter à l'assemblée en se rendant en ligne à l'adresse <https://web.lumiagm.com/223305292> et en cliquant sur « J'ai un accès » et en entrant leur numéro de contrôle et le mot de passe avant le début de l'assemblée. **Le numéro de contrôle est indiqué dans le formulaire de procuration ou dans l'avis électronique que vous avez reçu de l'agent des transferts de la société, Services aux investisseurs Computershare inc. (« Computershare »), et le mot de passe pour l'assemblée est « niocan2021 »** (sans espace ni majuscule).

LES ACTIONNAIRES QUI ONT DES QUESTIONS CONCERNANT L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE RATTACHÉS À LEURS ACTIONS OU SUR LA FAÇON DE PARTICIPER ET DE VOTER À L'ASSEMBLÉE PEUVENT COMMUNIQUER AVEC COMPUTERSHARE AU 1-800-564-6253.

L'Assemblée est tenue pour les fins suivantes :

1. recevoir le rapport de la direction et les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, ainsi que le rapport des auditeurs s'y rapportant;
2. élire les administrateurs de la Société pour l'année qui s'ensuit;
3. nommer les auditeurs pour l'exercice en cours et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
4. considérer et, s'il est jugé à propos, adopter, avec ou sans modification, une résolution visant la ratification et la confirmation du régime d'options d'achat d'actions de la Société; et
5. traiter de toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Pour de plus amples renseignements concernant les questions ci-dessus, veuillez consulter la circulaire de sollicitation de procurations ci-jointe. Une copie du formulaire de procuration pour l'assemblée est également incluse.

FAIT à Montréal (Québec) le 6 juillet 2021.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

/s/ Hubert Marleau

Président du conseil d'administration,
président et chef de la direction

Les actionnaires peuvent exercer leurs droits en assistant à l'assemblée ou en remplissant un formulaire de procuration. Si vous ne pouvez assister personnellement à l'assemblée, veuillez remplir, dater et signer le formulaire de procuration ci-joint et le retourner à l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société, Services aux Investisseurs Computershare Inc., dans l'enveloppe prévue à cette fin. Les droits de vote rattachés à vos actions seront exercés conformément aux directives indiquées dans la procuration ou, à défaut, de la manière indiquée dans la circulaire de

sollicitation de procurations de la direction ci-jointe. Veuillez vous référer à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ci-jointe pour plus de détails.

Si vous n'êtes pas un actionnaire inscrit des actions ordinaires de la Société puisque ces actions sont enregistrées au nom d'un courtier en valeurs mobilières ou d'un autre intermédiaire, ou au nom d'une agence de compensation, mais que vous en êtes le propriétaire véritable, veuillez suivre les instructions à cet effet contenues dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe.
